Ministère des Affaires
Etrangères
20, rue Monsieur
75700 Paris 07 SP
France

Food and Agriculture
Organization of the United
Nations
Via Delle Terme di Caracalla
00100 Rome
Italy

L'élevage et l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest

Renard J.-F., Ly Cheikh. et Knips V.

Mars 2004

CIRAD-EMVT
Département Elevage et Médecine
Vétérinaire du CIRAD
Campus International de Baillarguet
TA 30 / B
34398 Montpellier Cedex 5
FRANCE

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

CIRAD
000058416

CIRAD-EMVT 2004

Tous droits de traduction, de reproduction par tous procédés,
de diffusion et de cession réservés pour tous pays.

AUTEUR : Renard Jean-François
Ly Cheikh
Knips Vivien

ORGANISME AUTEUR :
CIRAD-EMVT/FAO

ETUDE FINANCÉE PAR :
Ministère français des affaires
Etrangères et FAO

ACCÈS au DOCUMENT :
Libre

ACCÈS à la RÉFÉRENCE du DOCUMENT :
Libre

REFERENCE :

AU PROFIT DE : Commission européenne

TITRE : L'ELEVAGE ET L'INTEGRATION REGIONALE EN AFRIQUE DE L'OUEST

TYPE D'APPROCHE DATE et LIEU de PUBLICATION :
Montpellier, mars 2004

PAYS ou RÉGIONS CONCERNÉS :
Afrique de l'Ouest

MOTS-CLEFS : Elevage ; Afrique de l'Ouest ; produits animaux ; commerce ; intégration régionale

RÉSUMÉ :
La Commission européenne donne a son financement la vocation première de lutter contre la pauvreté en favorisant la croissance économique grâce à l'intégration régionale. Elle n'a guère pris en compte le secteur productif, travaillant surtout au niveau institutionnel et sur les transports. Les unions régionales au contraire souhaitent améliorer la sécurité alimentaire.
L'élevage avec son commerce séculaire entre les zones productrices du Sahel au Nord et les grands centres urbains de consommation du Sud paraît un secteur qui peut justement favoriser cette intégration régionale et en tirer parti.
De son analyse du secteur et des échanges internationaux dans la sous-région, l'étude recommande à la Commission européenne de concentrer une partie de son action sur 4 axes : la définition d'un cadre réglementaire commun, le renforcement des organisations professionnelles, l'amélioration des services aux producteurs et l'adaptation des produits aux évolutions prévisibles du marché

Table des matières

1. Introduction 1

2. L'élevage : un secteur-clé 3
   2.1. Un rôle particulier dans la lutte contre la pauvreté 3
   2.2. Un déséquilibre préoccupant 4
   2.3. La compétitivité des productions 8
   2.4. Des échanges régionaux intenses 9
   2.5. Des entraves au développement sectoriel, au commerce régional et à leur contribution à la lutte contre la pauvreté 11
   2.6. Le poids du Nigeria 13

3. Convergences de la politique agricole de l'Union et du programme indicatif 14

4. Propositions d'actions 16

ANNEXES

Cartes 21

Annexe statistique 31

Abréviations et acronymes 39

1 - INTRODUCTION

La Commission Européenne, a dans sa coopération régionale avec l'Afrique de l'Ouest dans le cadre du 9ème FED, l'objectif global de contribuer à la **réduction de la pauvreté** par une meilleure croissance économique liée au **renforcement de l'intégration régionale.** Plus spécifiquement, il s'agit de favoriser l'intégration progressive de la région Ouest africaine dans l'économie mondiale par la consolidation de l'espace économique régional. Les organisations sous-régionales dûment mandatées à cet effet sont l'UEMOA et la CEDEAO.

L'agriculture au sens large a un poids économique particulier dans la région puisque, par exemple dans la zone UEMOA, elle contribue pour 30 % au Produit Régional Brut et emploie plus de 50 % de la population active. Aussi, l'UEMOA depuis deux ans a défini une politique agricole de l'Union qui a conduit à faire de la **sécurité alimentaire** la priorité majeure. La CEDEAO est en train de faire de même suivant une approche concertée avec l'UEMOA. En effet, malgré le poids économique de l'agriculture, le disponible alimentaire par habitant dans la région n'est que de 2 320 calories par jour soit un taux inférieur à la norme recommandée par la FAO (2 400)[1]. Cette insécurité alimentaire est en outre fortement amplifiée par les aléas climatiques et ne peut se compenser que par des importations. Ce déficit alimentaire structurel est ainsi financièrement important puisque la facture alimentaire représente pour l'UEMOA environ les 2/3 du service de la dette et la tendance est nettement vers une augmentation du déficit suite notamment au processus d'urbanisation que connaît la région.

L'objectif de croissance économique de la Commission Européenne passe donc largement par une amélioration de la situation alimentaire dans la région et l'intégration régionale des marchés n'a de sens que si elle permet aussi une stimulation de la production agricole.

Dans ce cadre, les produits animaux revêtent une importance particulière pour 4 raisons :

- le déficit en protéines animales est particulièrement aigu avec toutes les conséquences que cela engendre en termes nutritionnel et de développement humain. Alors que les recommandations nutritionnelles sont de 20 grammes de protéines animales par personne et par jour, la consommation dans la région ne varie que de 5,9 grammes en moyenne dans la région commerciale du Nigeria à 8,5 dans le bassin du Sénégal en passant par 7 grammes dans celui de la Côte d'Ivoire[2] ;

[1] UEMOA/FAO, programme régional de sécurité alimentaire, mai 2002

[2] Tacher et Letenneur, « Quelles productions animales en Afrique sub-saharienne dans une génération ? », CIRAD-EMVT, 2000.

- en matière de lutte contre la pauvreté, l'élevage revêt une importance particulière. D'une part, ses fonctions multiples (sociales, d'épargne, de force de travail, de valorisation des milieux arides...) lui donnent un impact largement supérieur aux autres spéculations agricoles. D'autre part, l'élevage, en particulier des espèces à cycle court, constitue pour les plus pauvres ayant un accès limité au foncier et au capital un moyen d'augmenter plus rapidement leurs revenus que l'agriculture ;

- pour un certain nombre de pays de la région, en l'occurrence les pays sahéliens, l'élevage constitue souvent un facteur macro-économique vital représentant près de 40% du PIB agricole et constituant le premier ou le second poste d'exportations, exportations et qui sont orientées exclusivement vers les autres pays de la sous-région. La croissance économique y est donc étroitement liée à celle du secteur, dépendant lui-même du cadre régional qui constitue leur marché ;

- alors que les flux de céréales et produits amylacés sont plus récents et vont surtout des pays côtiers vers ceux du Nord, ceux des produits animaux et de la viande en particulier sont séculaires et ils vont des pays sahéliens vers les pays côtiers. Les concentrations de ruminants et les productions animales sont en effet les plus fortes dans les zones sahéliennes, au Nord et à l'Est, (voir cartes en annexe) alors que les plus grands marchés urbains sont localisés essentiellement sur la côte, au Sud et à L'Ouest de la région). Trois grands bassins commerciaux traditionnels des produits animaux existent ainsi déjà de longue date : celui axé sur le Nigeria, celui de la Côte d'Ivoire et celui du Sénégal[3] (voir § 2.4.).

Le présent document vise à recommander à la Commission Européenne les domaines d'action dans le secteur élevage qui contribueront ainsi le mieux à ses objectifs de croissance économique globale au travers de l'intégration régionale.

[3] Boutonnet J.-P., Griffon M., Viallet D., « Compétitivité des productions animales en Afrique sub-saharienne et à Madagascar – Synthèse générale », Ministère des Affaires étrangères (France), 2000.

2 - L'ELEVAGE : UN SECTEUR-CLE

2.1. Un rôle particulier dans la lutte contre la pauvreté

D'environ 220 millions d'habitants en 2000, la population de la région devrait continuer à s'accroître d'une centaine de millions d'habitants d'ici 2015. Le poids de la population rurale y restera considérable. En terme de pauvreté, ce facteur est particulièrement important car la pauvreté se concentre essentiellement en zones rurales. Certains pays, notamment sahéliens (Burkina Faso, Niger, Mali) ou côtier mais disposant d'une forte population rurale (Guinée), sont ainsi particulièrement concernés alors que leur économie reste largement dépendante de l'agriculture et en particulier de l'élevage (cf tableau 1, annexe statistique).

Tableau 1 : pauvreté rurale et urbaine en 1999 en Afrique de l'Ouest[4]

Pays	Pauvreté rurale (% des habitants)	Pauvreté urbaine (% des habitants)
Burkina Faso	74.1	37.2
Mali	76.6	35.6
Mauritanie	43.0	24.5
Niger	65.5	35.3
Côte d'Ivoire	36.4	30.3
Gambie	69.1	37.5
Ghana	34.3	25.5
Guinée	72.2	44.1
Guinée-Bissau	76.9	56.6
Nigeria	48.4	32.7
Sénégal	40.6	23.5

L'agriculture, en général, et l'élevage, en particulier, fournissent 52,5 % des emplois sur l'ensemble de l'Afrique de l'Ouest et surtout apportent une contribution majeure au PNB (tableau 2). Or diverses études de cas montrent que dans les pays fortement dépendant de l'agriculture, c'est à dire où elle représente plus de 20 % du PNB, la croissance économique globale est étroitement corrélée à celle de l'agriculture[5]. Ainsi à 1 dollar d'augmentation du revenu à la ferme correspondraient 2 dollars de croît du revenu total de l'économie locale[6]. Au-delà de cet aspect de croissance économique globale qui est l'objectif du PIR, les études de cas montrent que dans la région, les revenus des ruraux, principales victimes de la pauvreté, dépendent pour 40 à 78 % de l'agriculture[7].

---

[4] Source : African Development Report 2002, ADB, based on World Bank (1999)
[5] AU/IBAR Policy Brief Nr 1, based on World Bank
[6] Delgado and al, 1998, Agricultural growth linkages in Sub-Saharan Africa, IFPRI, Washington DC
[7] Reardon T, 1997, World development (25) N° 5, pp 735 - 747

CIRAD-Dis
UNITÉ BIBLIOTHEQ
Baillarguet

Tableau 2 : Contribution (%) de l'agriculture et de l'élevage au PNB en Afrique de l'Ouest[8]

Moyennes régionales	1980	1990	2000
Valeur ajoutée de l'agriculture	28.2	33.2	30.2
Contribution de l'élevage	25.2	19.7	17.2

En outre dans certains pays de la région, la Mauritanie en particulier où l'élevage contribue pour 85% au PNB agricole, le secteur a une importance macro-économique cruciale. Mais l'élevage revêt aussi une grande importance au regard de la pauvreté en Afrique de l'Ouest pour 3 raisons spécifiques :

- les zones arides représentent 38,2 % de la région et l'élevage constitue leur seul mode de faire-valoir et la seule façon d'y faire vivre les populations humaines ;
- en Afrique sub-saharienne, les animaux représentent plus de la moitié du capital détenu par les ruraux et joue à ce titre un rôle primordial dans tout processus d'intensification ou de diversification de leurs activités ;
- à côté des éleveurs proprement dits, les circuits commerciaux traditionnels liés aux produits animaux induisent des milliers d'emplois secondaires, comme par exemple au Burkina Faso où ils étaient estimés à 60 000 équivalent-temps pleins[9].

2.2. Un déséquilibre préoccupant

La croissance démographique et l'urbanisation, par la modification des habitudes alimentaires vers davantage de produits animaux qu'elle induit, sont en Afrique sub-saharienne des facteurs les plus importants de croissance de la demande de ces produits. Or, ainsi qu'il apparaît à la figure 1, la population urbaine devrait, dans la région, croître de 70 millions d'urbains contre 30 millions de ruraux d'ici 2015, accélérant ainsi la croissance de la demande. Même si la consommation par personne restait au niveau actuel, dramatiquement bas par rapport aux besoins alimentaires, la demande globale s'en trouvera fortement augmentée ainsi qu'il apparaît aux figures 2 et 3. Si dans un scénario plus optimiste le développement économique permet de se rapprocher de ce qui se passe dans d'autres régions du globe[10], la demande en produits animaux s'en trouvera encore plus accélérée. Cette demande concernera de plus en plus les villes côtières du Sud où se concentre la population au détriment des zones de production.

[8] Source : WDI, World Bank 2002

[9] FAO/CDI, Etude sectorielle IEPC, 2003

[10] 5,2 fois moins de viande et 6,5 fois moins de lait consommés par habitant qu'en Europe d'après Tacher et Letenneur, 2000, op cit.

Figure 1 : Croissance de la population en Afrique de l'Ouest (Millions d'habitants)

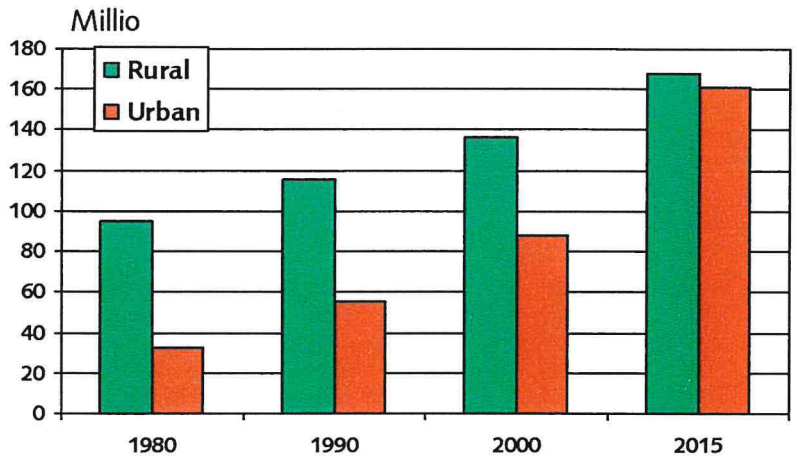

Figure 2 : Demande en produits animaux en Afrique de l'Ouest de 1985 à 2015 [11]

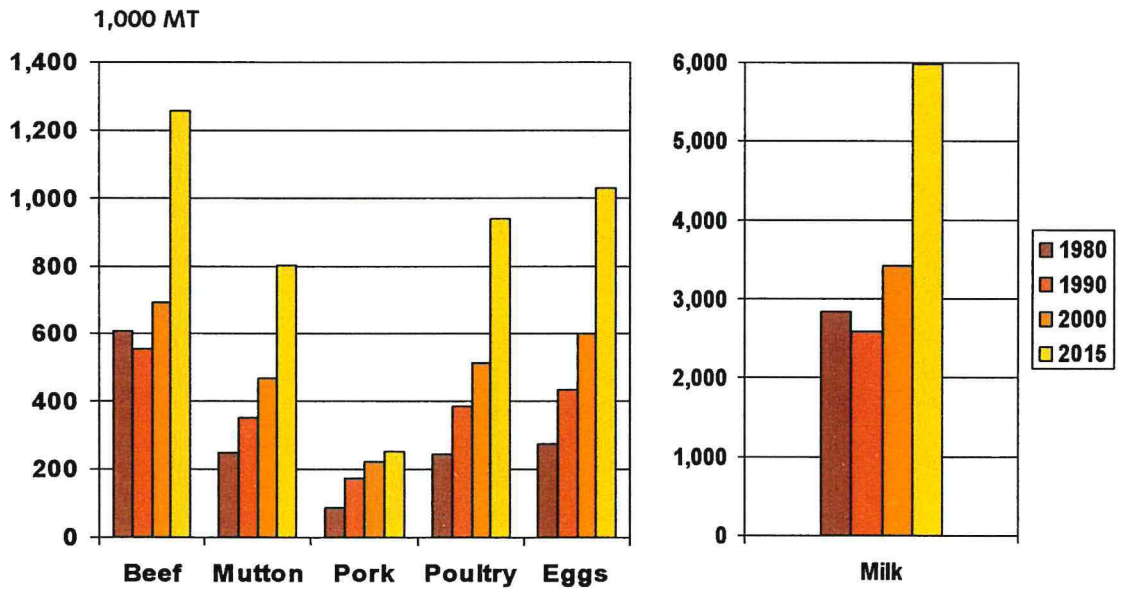

[11] Source : FAOSTAT

Figure 3 : Consommation par habitant en produits animaux en Afrique de l'Ouest de 1980 à 2015[12]

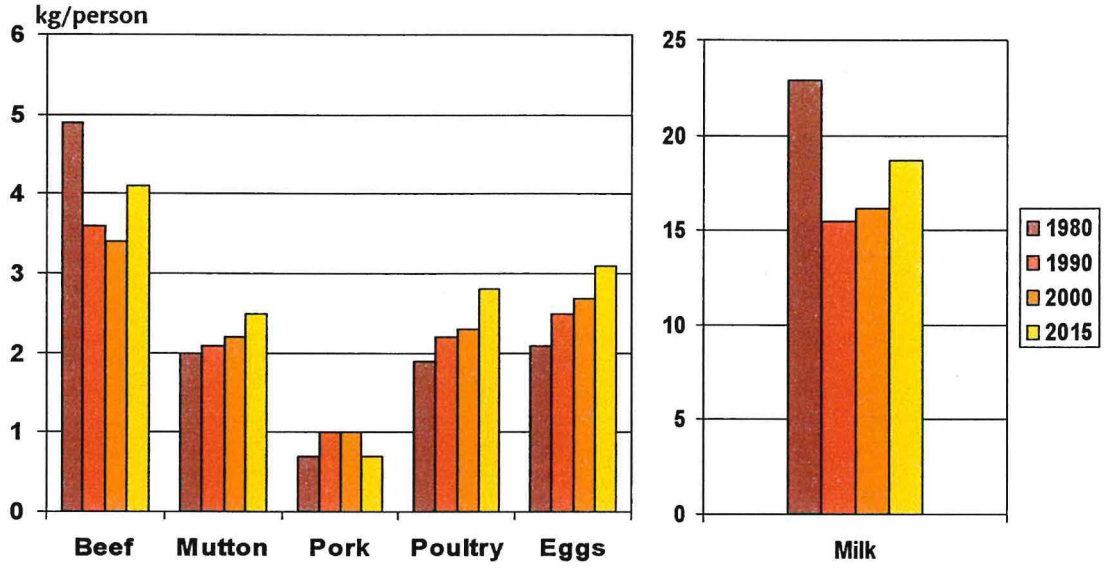

Même en supposant une croissance optimiste[13] de la production domestique, celle-ci restera insuffisante pour assurer une croissance significative de la consommation par habitant et simplement pour satisfaire les marchés locaux au niveau actuel de consommation. Par ailleurs, cette projection de la production repose essentiellement sur la croissance des effectifs, sur base d'une croissance mécanique non validée par des recensements adéquats. Mais malgré le caractère optimiste de ces projections, les déséquilibres offre/demande persisteraient et s'aggraveraient ainsi qu'il apparaît aux figures 4 et 5 ci-après.

[12] Source : FAO

[13] Ces projections de production doivent être considérées comme des maxima car ne prenant pas en compte la pression sur le foncier et les terres de parcours ainsi que la pression sur les produits agricoles utilisés comme aliments du bétail. Pour l'ensemble de la zone CEDEAO et UEMOA, l'étude du Ministère des affaires étrangères mentionnées ci-dessus prévoit ainsi pour 2020 un déficit en viandes (toutes espèces confondues) de 1 890 000 tonnes.

Figure 4 : Evolution de la production en produits animaux en Afrique de l'Ouest de 1980 à 2015[14]

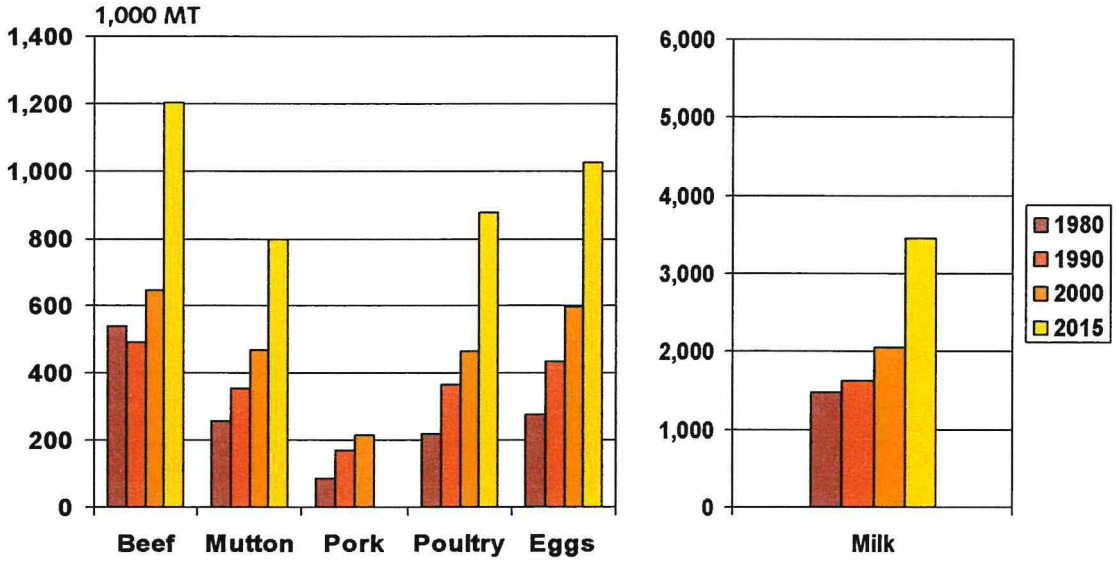

Figure 5 : Evolution de la couverture des besoins en produits animaux en Afrique de l'Ouest de 1980 à 2015[15]

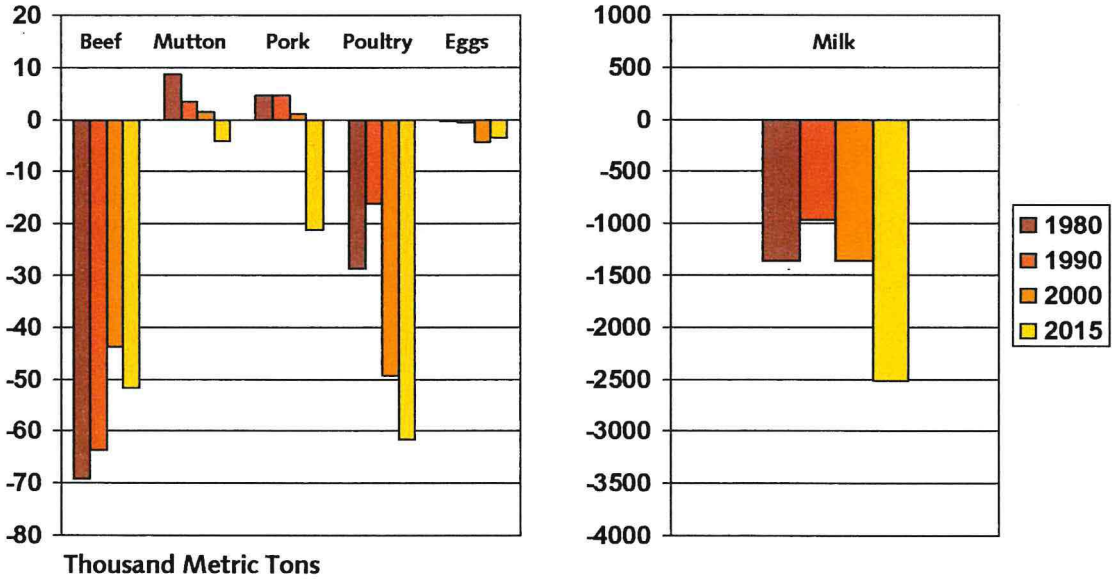

[14] Source: FAO
[15] Source: FAO

2.3. La compétitivité des productions

En termes de prix, les productions africaines paraissent compétitives ainsi qu'il apparaît au tableau 3 ci-dessous, sauf pour les volailles et les œufs.

Tableau 3 : Prix moyens des produits animaux à la production (1996)[16] en US$ par tonne (tonne d'équivalent carcasse pour les viandes)

	Nouvelle Zélande	Australie	USA	Europe des 15	Afrique sub-saharienne
Bovin	1300	1300	2500	3100	1500
Agneau	1600	1700	3800	4500	1800
Porc	2000	2000	1700	2100	1300
Poulet	1400	1600	1400	1300	1900
Lait	190	210	260	350	200
Œuf	1300	1500	660	950	1500

En fait, si le commerce mondial des produits animaux représente plus du double de celui des céréales, les USA, l'Union européenne, l'Australie et la Nouvelle Zélande représentent 55 % des exportations de viandes et 75 % de celles de lait. Ces pays disposent comme avantages comparatifs d'une disponibilité de grands espaces productifs permettant une agriculture extensive (Océanie, USA), d'une production de grains largement supérieure aux besoins de la consommation humaine et surtout de politiques de soutien à l'exportation (USA, UE).

Quoiqu'il en soit, les productions ouest-africaines sont sur leurs marchés domestiques, dans la situation de déficit structurel d'approvisionnement et donc en concurrence avec ces produits importés. Cette concurrence joue sur les prix, en raison des subsides à l'exportation des pays du Nord et du pouvoir d'achat limité des populations Ouest africaines. Mais elle joue aussi sur la qualité des produits et les préférences des consommateurs. Sur ce point de la « qualité », les productions africaines sont assez peu compétitives en raison des faiblesses de leurs infrastructures de commercialisation et de transformation, ainsi que de la faiblesse des services d'appui et de contrôle. Même si à l'heure actuelle la préférence des consommateurs va encore largement aux produits du crû, il est probable que sous la pression des prix subventionnés des importations, de l'éducation croissante à la qualité et de l'urbanisation accrue, cette compétition sur la qualité devienne dans le futur de plus en plus rude pour les produits animaux ouest-africains.

Enfin, il convient de noter que les produits animaux Ouest africains ne peuvent pas, malgré leur compétitivité sur les prix, être mis sur le marché mondial. Les règles de l'Office International des Epizooties, garant des normes zoosanitaires aux yeux de l'OMC, ne le leur permettent pas. L'éradication des maladies contraignantes n'est pas

[16] Sources: ABARE, USDA, EUROSTAT d'après Boutonnet et al, op cit

envisageable dans le moyen terme ; la création de zones indemnes de maladies, dites *« disease free »*, pour l'exportation hors région n'est encore qu'à l'état de projet en Afrique de l'Ouest et paraît peu prometteuse compte tenu des systèmes d'élevage mobiles et des difficultés de contrôle.

C'est donc bien sur leur marché régional domestique que les produits animaux ouest africains doivent trouver leur débouché. C'est à ce niveau qu'il faut raisonner leur compétitivité.

2.4. Des échanges régionaux intenses

Ainsi qu'il apparaît pour les bovins et petits ruminants sur les cartes en annexe, l'Afrique de l'Ouest se distingue des autres régions d'Afrique avec ce commerce presque exclusivement régional. Il n'y a pas d'exportations significatives de produits animaux hors de la région. Les raisons de cette spécificité ont été expliquées ci-dessus. Dans la région, les flux vont depuis les zones sahéliennes vers les villes, côtières en particulier.

La variation des prix par le jeu de l'offre et de la demande est, sur ces marchés, très fortement encadrée par, d'une part, une limite supérieure donnée par le pouvoir d'achat limité des populations et, d'autre part, une limite inférieure donnée par l'intérêt de l'activité, la rentabilité limitée de l'élevage et du commerce des produits animaux. En effet, les prix des produits animaux ont sur le long terme et au niveau mondial subi une érosion constante : en termes réels, de 37 % sur le lait et de 23 à 35 % pour les viandes entre le début des années 80 et les années 90[17]. Mais cette pression semble avoir été plus forte encore sur les viandes en Afrique de l'Ouest, puisqu'à Abidjan par exemple le prix moyen de la carcasse bovine était en 1981 en francs courants strictement comparable à celui de 2001 (1 200 F Cfa/kg, malgré l'inflation et la dévaluation du Franc Cfa).

Les marges des filières se sont ainsi progressivement réduites, de l'ordre de 5 % du prix final à la collecte et 10 à 12 % sur les maillons ultérieurs dans le bassin commercial central orienté sur la Côte d'Ivoire et les pays voisins[18]. Les filières sont dès lors devenues très efficaces en termes de coûts puisque de la ferme à l'assiette les prix ne sont multipliés que par 1,2 à 1,9 contre des facteurs de l'ordre de 5 à 8 en Europe par exemple. Mais cette profitabilité limitée n'a pas permis aux acteurs d'investir dans la modernisation des filières et le commerce des produits animaux continue à se pratiquer de façon très traditionnelle, essentiellement sur pieds et sans assurance d'une qualité sanitaire minimale.

---

[17] Delgado C., Rosegrant M., Steinfeld H., Ehui S., Courbois C., 1999, Livestock to 2020. The next food revolution, IFPRI

[18] Williams T.O., Sycher B., 2001 Economic, institutional and policy constraints to livestock marketing and trade in West Africa, ILRI et FAO/CDI, 2003, op cit

Vis-à-vis des importations (figure 6), essentiellement en congelés pour les viandes et en poudres pour les laits, des circuits parallèles de commercialisation et distribution coexistent le plus souvent, en raison de la nature différente des produits finaux. La faiblesse des infrastructures de transformation et de transport, ne permet guère de destiner les productions locales, dites *« du crû »* dans la terminologie de l'UEMOA, aux même circuits.

Pourtant, la concurrence des importations et la demande d'une meilleure qualité devraient augmenter ainsi qu'expliqué ci-avant.

Figure 6 : Déficit commercial régional des produits animaux de 1980 à 2015 en million de US dollars par an (Source : FAO)

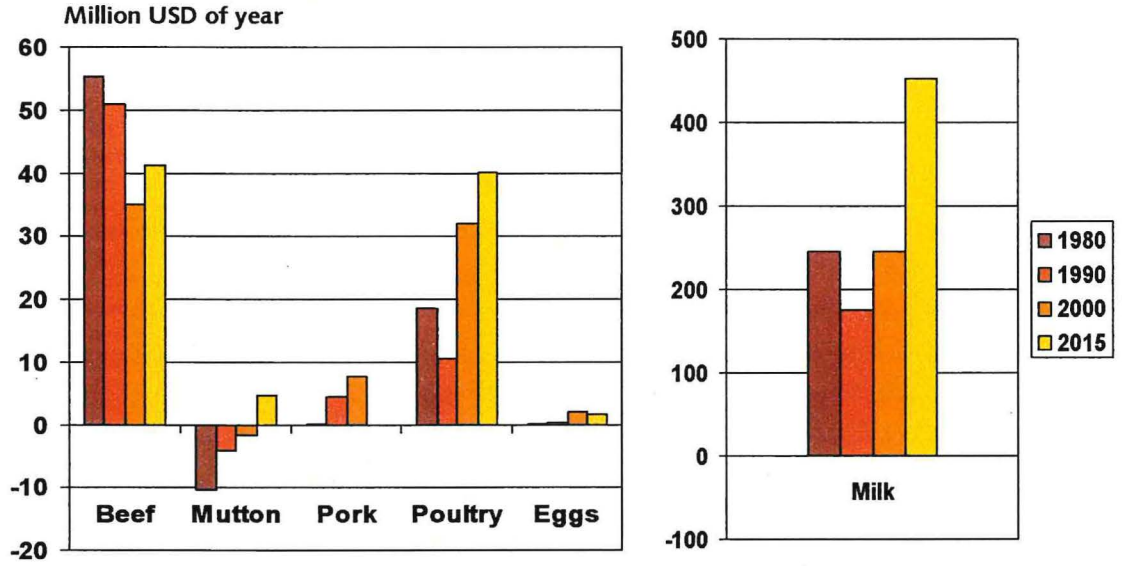

Malgré de nombreuses tentatives, notamment des instances régionales (CEDEAO, CILSS, UEMOA), le contrôle de ces mouvements commerciaux d'animaux par les filières traditionnelles est resté très faible et les statistiques sont encore souvent difficiles à établir, en particulier lorsque des mesures fiscales ou de « taxations » illégales y sont associées. Les services aux filières et aux consommateurs (contrôles sanitaires) restent encore souvent partiellement contournés.
L'intensité des flux est dès lors difficile à mesurer. Une étude globale[19] a permis dans la zone CEDEAO et UEMOA de distinguer 3 grands bassins commerciaux ayant peu d'échanges entre eux. Du Nord au Sud :

- le bassin du Sénégal : (Mauritanie, Sénégal, Gambie, Cap Vert, Guinée Bissau, Guinée, Sierra Leone et Libéria) orienté vers le ravitaillement de la Côte ;

[19] CIRAD, Etude sur la compétitivité des filières de productions animales en Afrique sub-saharienne et à Madagascar – Phase 1 – Rapport de synthèse, novembre 1998

- le bassin central de Côte d'Ivoire[20] : (Mali, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Ghana, Togo) avec le principal pôle d'attraction en Côte d'Ivoire ;
- le bassin du Nigeria, principal pôle d'attraction : (Niger, Tchad, Bénin, République Centrafricaine, Cameroun et Nigeria).

En travaillant par pays, sur les statistiques nationales, cette étude a alors valorisé les échanges d'importations et d'exportations des viandes[21] en 1994 et donne ainsi une idée de l'importance considérable de ce commerce.

Tableau 4 : Echanges des viandes (bovins, petits ruminants, porcs et volailles) en valeur dans les 3 bassins commerciaux en 1994 (x 1 000 US$)

Bassins	Importations	Exportations
Sénégal	78 822	41 610
Côte d'Ivoire	117 771	96 400
Nigeria	222 313	114 440
Totaux	**418 906**	**252 450**
Solde		**- 166 456**

2.5. Des entraves au développement sectoriel, au commerce régional et à leur contribution à la lutte contre la pauvreté

Les facteurs naturels comme les sécheresses et la fragilité des ressources constituent certainement le principal frein au **développement de la production**, obligeant notamment dans les zones arides au maintien d'une mobilité des élevages peu propice à l'intensification de la production. Les maladies animales, endémiques ou épidémiques, constituent certainement l'autre principale contrainte. Les services aux producteurs et les services vétérinaires en particulier, restent trop faibles et surtout de qualité variable au travers de la région.

En effet, les divers programmes d'ajustement structurel ont confiné progressivement les états dans leurs tâches régaliennes tandis que les tâches de support étaient confiées au secteur privé, notamment au travers de la privatisation des services vétérinaires. Mais ces processus sont hétérogènes d'un pays à l'autre, aboutissant à des services aux producteurs de qualité variable et souvent insuffisante. Si divers programmes (comme le PARC sur FED par exemple) ont soutenu ce changement, le processus paraît encore largement incomplet, générant de ce fait des lacunes dans la couverture du territoire, dans les contrôles et des fraudes, par exemple sur la qualité et les prix des médicaments vétérinaires. La libéralisation des échanges dans les zones UEMOA et CEDEAO a dans ce contexte induit des situations qui sont souvent hors de contrôle au niveau du terrain. Divers autres programmes comme le PACE ont aussi renforcé la capacité et la coordination des Etats en matière de surveillance sanitaire

[20] Depuis la crise politique en Côte d'Ivoire, les échanges avec le bassin du Nigeria se sont intensifiés.

[21] Le lait représente le principal poste d'importation et ces importations sont supérieures en valeur à celles des viandes réunies. Mais la fragilité du produit et l'absence de structure de transformation et conditionnement ne permettent pas d'échanges significatifs à l'échelle régionale.

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

animale. Mais les réactions sur le terrain aux alertes sanitaires paraissent encore largement insuffisantes suite à la faiblesse des services publics dont elles relèvent.

D'une façon générale, la faiblesse de la représentation des producteurs et les lacunes des informations (statistiques), n'ont pas permis aux professionnels de l'élevage de convaincre les autorités publiques d'accorder au secteur une considération et des financements en relation avec son importance sociale et économique[22]. Les politiques agricoles se sont ainsi davantage orientées vers le support à l'agriculture vivrière et aux productions d'exportation, même si leurs poids économiques et sociaux restaient largement inférieurs à celui de l'élevage.

Cette sous-représentation pose également aux éleveurs des problèmes d'accès au foncier ou de résolution des conflits avec les autres utilisateurs de la terre. Les élevages de ruminants en particulier, encore fort mobiles pour s'adapter aux variations de la ressource, pratiquent largement la transhumance y compris transfrontalière dans toute la région. Or les stratégies et réglementations pastorales sont encore variables d'un pays à l'autre, pas toujours adaptées aux besoins des éleveurs. De nombreux mouvements restent de ce fait incontrôlés, voire clandestins comme par exemple quand ils traversent des aires protégées.

Enfin et toujours au niveau de la production, cette grande vulnérabilité de l'élevage aux facteurs externes et en particulier sanitaires pose avec acuité le problème de l'accès au capital et du financement du développement sectoriel : les organismes financiers refusent en général de courir le risque ; la rentabilité de la production est souvent marginale suite à la pression sur les prix et d'une façon générale insuffisante pour auto-financer son développement. En outre, comme l'ont montré récemment les conséquences de la crise ivoirienne au Mali et au Burkina Faso[23], la vulnérabilité des éleveurs face aux crises économiques et commerciales est particulièrement grande, notamment pour ceux qui ont investi dans des productions plus intensives.

Au niveau des **échanges de produits animaux**, la grande efficacité des filières traditionnelles en matière d'approvisionnement des villes, de coûts et prix a été contrebalancée par un renfermement sur eux-mêmes des réseaux et filières qui ne permet guère l'émergence de nouveaux acteurs. Les pratiques restent de ce fait anciennes, utilisant peu les instruments plus modernes, comme par exemple les simples virements bancaires. La faiblesse des marges et ce côté fermé des filières ne permettent guère de nouveaux investissements pour leur évolution vers des produits plus adaptés aux marchés changeants : commerce de viande découpée, laits pasteurisés.... En outre, les normes et contrôles sanitaires sur ces produits sont encore hétérogènes dans la zone, ce qui ne facilite pas les échanges.

---

[22] Source étude FAO/CDI : par exemple, les programmes de lutte contre le SIDA au Burkina Faso ont considéré de multiples populations mobiles qualifiées comme «à risques» : chauffeurs, commerçants... et même touristes. Les éleveurs nomades ou transhumants bien que représentant plus de 15% de la population ont eux été...simplement oubliés.

[23] FAO/CDI, 2003, op cit

Mais surtout, ces filières traditionnelles construisent de façon très prudentes de nouveaux circuits et sont très sensibles aux barrières sécuritaires, administratives ou fiscales, légales ou illégales qui perdurent encore au travers de la région. Au-delà de l'amélioration du réseau de communication, la fluidité des échanges reste encore très largement dépendante de ces barrières ; la représentativité politique des acteurs des filières au travers d'organisations professionnelles performantes est encore souvent trop faible pour influer autant que nécessaire sur ces freins. Enfin, l'information sur les flux et prix reste encore insuffisante, notamment au niveau des éleveurs, pour favoriser la fluidité des échanges : les ventes sont dès lors, encore souvent, davantage des réponses à des besoins des producteurs plutôt qu'à une spéculation organisée en fonction de la demande.

Pour les mêmes raisons que pour la production, le financement des filières de commercialisation de produits animaux est assuré largement soit par des capitaux propres soit par des crédits en cascade, de l'éleveur au détaillant : les paiements à un niveau de la chaîne n'intervenant que lors de l'obtention du paiement au niveau suivant. En termes de **lutte contre la pauvreté**, cela fragilise souvent les acteurs les plus vulnérables, limite les débouchés et le jeu du marché et, en cas de difficultés commerciales, remonte le problème jusqu'aux éleveurs souvent les plus faibles. Enfin, toujours en matière de pauvreté et de vulnérabilité, les dizaines de milliers de petits emplois secondaires, par ailleurs souvent faiblement rémunérés, connexes aux filières ainsi que mentionnés au paragraphe 2.1. sont extrêmement précaires et sensibles aux variations conjoncturelles.

2.6. Le poids du Nigeria

Ainsi qu'il apparaît à l'annexe statistique, le Nigeria représente à lui seul 42 % de la production ouest-africaine de viandes et 19 % de celle de lait. Mais surtout, il est le marché de près de 55 % des échanges internationaux de viandes dans la région Ouest africaine[24].

Son poids est donc déterminant, voire déséquilibré, dans les espaces UEMOA et CEDEAO réunis et influe sur l'élevage et le commerce des produits animaux dans tous les pays voisins y compris dans le bassin commercial orienté sur la Côte d'Ivoire. Or, les barrières au commerce des produits animaux mentionnées ci-dessus y semblent particulièrement fortes. L'objectif d'une cohésion accrue des marchés régionaux, tel qu'envisagé au travers de l'aide européenne, et la protection des plus petits pays des unions impliquent dès lors une parfaite transparence et cohérence entre les états des mesures d'encadrement des flux commerciaux, qu'elles soient sanitaires, fiscales, informatives, administratives ou sécuritaires. Cela semble une pré-condition pour un programme d'élevage couvrant toute la sous-région.

---

[24] Boutonnet et al., op cit

3 - CONVERGENCES DE LA POLITIQUE AGRICOLE DE L'UNION ET DU PROGRAMME INDICATIF

Le programme indicatif régional[25] donne aux actions du PIR-9ème FED 4 orientations stratégiques :

- appui au processus d'intégration,
- amélioration du réseau régional de transport,
- valorisation des ressources naturelles et humaines,
- consolidation de l'état de droit, prévention et gestion des crises.

Compte tenu de son caractère régional et des difficultés mentionnées ci-dessus, le secteur de l'élevage et en particulier du commerce des produits animaux, paraît particulièrement concerné par ces orientations et par les bénéfices attendus de ces actions : consolidation et uniformisation des appuis aux producteurs, des normes et contrôles, des facilités d'accès aux marchés, levée des entraves à la circulation des produits, prévention des effets des crises commerciales et économiques sur les plus vulnérables.

La stratégie sectorielle en élevage de la coopération européenne[26] insiste sur les avantages comparatifs de l'Union européenne pour des actions favorisant l'accès des petits producteurs aux marchés. Elle est donc particulièrement adaptée au cas spécifique de l'Afrique de l'Ouest et aux préoccupations apparaissant dans le PIR-9ème FED.

Toutefois, par rapport aux objectifs globaux du PIR d'intégration à l'économie mondiale c'est davantage en fonction d'un marché domestique et de la compétitivité des productions du crû vis-à-vis des importations, que pour des mises aux normes à l'exportation, qu'un tel appui devra être conçu. Mais, les incidences de l'élevage en matière de réduction de la pauvreté, son potentiel en matière de développement économique (objectifs globaux du PIR) et le puissant facteur d'intégration régionale que ce commerce constitue, justifient largement au regard de la stratégie du 9ème FED régional une attention particulière.

L'UEMOA a une politique agricole de l'Union (PAU)[27] qui poursuit les 3 objectifs suivants :

- réaliser la sécurité alimentaire,
- accroître la productivité et la production de l'agriculture sur des modes durables,

---

[25] ADE, Afrique de l'Ouest - Communauté européenne, Document de stratégie de coopération régionale et programme indicatif régional pour la période 2002 - 2007

[26] ADE/ODI, 2000, Livestock sub-Sectoral Strategy paper

[27] FAO, Appui à la mise en œuvre de la politique agricole de l'Union en matière de sécurité alimentaire - programme régional de sécurité alimentaire, 2000

- **améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale.**

La CEDEAO est également dans un processus d'unification des politiques agricoles dans la sous-région et ce en collaboration et coordination avec l'UEMOA.

L'importance de l'élevage en matière de sécurité alimentaire et pour l'amélioration des conditions de vie des ruraux a été rappelée en introduction et au paragraphe 2.1. Le potentiel d'accroissement de la productivité et de la production reste quant à lui énorme dans le secteur en Afrique sub-saharienne : par animal présent dans le troupeau, la production de viande par exemple y est 2 fois moins importante que la moyenne des pays en développement et, suivant les espèces, 2 à 5 moins importante que dans les pays développés[28].

Par rapport aux contraintes évoquées au paragraphe 2.5., des convergences entre les orientations stratégiques du PIR - 9ème FED et de la PAU apparaissent clairement pour le secteur de l'élevage et sont schématisées au tableau ci-après. Elles constituent autant de domaines potentiels d'intervention dans le cadre du PIR - 9ème FED.

Tableau 5 : réponses aux contraintes sectorielles en relation avec les orientations stratégiques du PIR - 9ème FED et les objectifs de la PAU

PAU de l'UEMOA ⇨ / Orientations stratégiques du PIR ⇩	Réaliser la sécurité alimentaire	Accroître la productivité et la production de l'agriculture sur des modes durables	Améliorer les conditions de vie des producteurs en développant l'économie rurale
Appui au processus d'intégration dans une perspective d'intégration à l'économie mondiale	Information sur les marchés	Adaptations et harmonisation des législations et procédures de contrôles sanitaires internes comme à l'importation Financement du secteur et du commerce	
Amélioration du réseau régional des transports en tant que facteur fondamental d'intégration régionale		Sous-équipement en installations de marchés, d'abattage, de transformations et transports frigorifiques adaptés aux marchés urbains	Fluidifier la circulation des produits
Valorisation des ressources naturelles et humaines à travers le partage d'expérience, la mise en commun et la mise en réseau	Organisation locale, nationale et régionale de producteurs et commerçants	Faiblesse du contrôle de qualité sanitaire Lutte contre les épizooties transfrontalières	Services de support aux éleveurs
Consolidation de l'état de droit, prévention et gestion des conflits	Prélèvements clandestins et insécurité sur les routes Transhumance frontalière	Application des législations sur les médicaments et vaccins vétérinaires	Harmonisation des législations pastorales

[28] Tacher et Letenneur, op cit

4 - PROPOSITIONS D'ACTIONS

Il est clair que parmi les entraves au développement sectoriel (§ 2.5.) des causalités communes apparaissent : la faiblesse de la représentation des acteurs et des organisations professionnelles sont des contraintes qui intéressent autant les éleveurs que les acteurs des filières, qui améliorées pourraient aider au financement mais aussi à la gestion du foncier, aux services aux producteurs... Les différentes réponses potentielles à ces contraintes ont alors été regroupées par nature d'actions correctrices.

Un programme régional d'élevage qui répondrait à la fois aux objectifs du PIR et de la PAU, pourrait ainsi se construire autour de 4 axes d'interventions. Mais il faut bien considérer que ces axes sont nécessairement complémentaires pour atteindre l'objectif spécifique de renforcement de l'intégration régionale et qu'ils devront donc être abordé concomitamment. A défaut de cet ensemble d'entrées simultanées, les effets sur les objectifs du PIR risqueraient d'être peu probants.

Enfin, les propositions ci-dessous s'appui sur le principe de subsidiarité et ne concernent que les interventions pour lesquelles la dimension régionale offre ou bénéficie d'une plus value certaine par rapport aux actions sectorielles nationales.

- La définition d'un cadre réglementaire commun

Cela devrait concerner d'abord les services aux éleveurs avec une définition commune dans la région des rôles des secteurs publics et privés. Mais cela comporte aussi l'harmonisation des mandats, obligations et devoirs de ces divers acteurs privés et publics (vétérinaires, assistants, infirmiers...) ainsi que celui de leur curriculum, avec ce que cela suppose d'homogénéisation des formations

L'établissement de normes sanitaires communes pour les produits animaux mais également au niveau du contrôle des produits vétérinaires et de leur utilisation semble aussi indispensable ; cela implique l'installation et la reconnaissance de laboratoires communs (régionaux) de référence sur lesquels peuvent s'appuyer les services nationaux. Certains existent déjà[29] et la mise en réseau de certains laboratoires a été réalisée [30]. Mais nombre de domaines ne sont pas couverts, comme par exemple l'autorisation de mise sur le marché des médicaments (qui est en projet) ou encore les résidus d'antibiotiques. Les règles de fonctionnement de ces centres par rapport à des prestations nationales ne sont pas établies, surtout les mandats géographiques des centres et réseaux existants sont variables et ne couvrent pas l'ensemble de la zone envisagée. Il ne

[29] Ex : le LCV de Bamako pour les pesticides dans les fruits et légumes au niveau de l'UEMOA, ou encore Abidjan comme centre régional de référence pour la peste bovine, le Laboratoire de Contrôle des Médicaments vétérinaires (LACOMEV) de l'EISMV de Dakar

[30] Ex : le RALHA sur financement français (Réseau Africain des Laboratoires d'Hygiène Alimentaire)

s'agit pas de créer de nouvelles structures mais de doter celles existantes des mandats et parfois équipements complémentaires nécessaires.

Ce cadre réglementaire commun doit aussi nécessairement en matière de services aux producteurs couvrir les réglementations pastorales, notamment en matière de transhumance et de contrôle des mouvements transfrontaliers du bétail, de commerce comme d'élevage.

En matière de contrôle des épizooties, si la surveillance épidémiologique doit être standardisée grâce au programme PACE-8ème FED, les stratégies et méthodes de lutte et contrôle (ainsi que leur financement) contre les maladies restent hétérogènes d'un pays à l'autre. Vu le caractère transfrontalier de ces maladies et des mouvements de bétail, ces différents efforts nationaux sont de ce fait peu efficaces. Il est clair qu'une approche concertée, sans doute en collaboration avec l'Office International des Epizooties et l'IBAR de l'Union Africaine, serait la seule efficace. La capacité des services publics nationaux à construire ces stratégies de lutte et à convaincre leurs tutelles de leur opportunité mérite aussi d'être ponctuellement renforcée.

L'ensemble de cet axe repose d'abord sur de la construction de politiques et réglementations communes : il s'agit donc davantage d'apports de technicité et d'expertise plutôt que d'équipements.

- <u>Le renforcement des organisations professionnelles</u>

La représentation des éleveurs et des acteurs des filières de commercialisation existe souvent à l'échelle locale voire nationale mais pas ou peu au niveau régional. Lorsque c'est le cas pourtant, comme par exemple les producteurs de volailles industrielles, leur poids fut suffisant pour infléchir les réglementations et la fiscalité de l'UEMOA.

De telles actions devront nécessairement être articulées à la fois aux niveaux nationaux et régionaux. Ces problèmes de représentativité des professionnels sont clairement corrélés avec la composante ci-dessus de construction des politiques et réglementations communes, qui à défaut resteraient une imposition *« top-down »* sans doute vite détournée. Mais ces organisations existent aussi, et sans doute d'abord dans l'esprit de leurs membres, pour défendre leurs intérêts immédiats et quotidiens. C'est donc à partir des bases locales qu'il faut construire pour remonter aux niveaux supérieurs de décisions et non au départ d'une représentativité régionale. Un des domaines d'actions privilégiées devrait être la fluidité des échanges[31] et des mouvements des troupeaux face aux barrières multiples et souvent illégales.

---

[31] Au Burkina Faso par exemple, pressés par les contraintes liées à la situation politique ivoirienne, les commerçants en bétail érigés en Union nationale ont provoqué une mission de niveau ministériel au Ghana pour lever les barrières tarifaires et administratives multiples et souvent illégales qui les empêchaient de

La prise en compte des intérêts du secteur à un niveau correspondant à son poids économique et social par les autorités passe au moins autant par ce biais de représentation des acteurs que par la formation des cadres des services publics.

Enfin, ces organisations pourraient sans doute servir de base pour l'obtention du financement nécessaire au secteur.

- L'amélioration des services aux producteurs

Ces services restent encore largement insuffisants sur le terrain, qu'il s'agisse des services publics ou des tâches assurées par le secteur privé. Les mesures réglementaires mentionnées en premier lieu devraient améliorer en la clarifiant cette situation. Une réelle force de représentation des éleveurs, mentionnée en deuxième lieu, devrait également permettre aux services publics de bénéficier de leurs tutelles des moyens nécessaires à leurs missions. Mais dans de nombreuses régions les réseaux privés de prestataires, en particulier de vétérinaires, sont incomplets ou fragiles et ont encore besoin d'actions de renforcement.

Le système d'information sur les marchés, pour les commerçants comme pour les éleveurs, est lui aussi largement à construire et doit nécessairement être conçu au niveau régional. Il devrait concerner non seulement le bétail et les produits animaux mais aussi les intrants : médicaments, vaccins, aliments et sous-produits agro-industriels, matériel...

Enfin, l'efficacité des systèmes de recherche appliquée doit être améliorée et gagnerait à être réfléchie davantage au niveau régional plutôt que national. D'une part, le financement des institutions, nationales comme régionales, est trop aléatoire et trop faible pour offrir aux chercheurs africains les perspectives d'épanouissement professionnel nécessaire à leur efficacité. D'autre part, les liens entre la recherche et ses utilisateurs doivent encore souvent être renforcés, au travers ou non de la vulgarisation agricole.

- L'adaptation des produits aux marchés

Les marchés urbains grandissant se transforment suivant la nature des produits demandés et les circuits de distribution (supermarchés) tandis que la concurrence des produits importés pour ceux du crû reposera de plus en plus sur des critères qualitatifs auxquels les systèmes traditionnels ne peuvent pas s'adapter. La nature de ces critères qualitatifs qui feront le futur des marchés

---

travailler significativement sur ce pays. De 16 postes de « contrôle », on est passé à un seul ; les exportations sur ce pays représentent depuis 30% des exportations burkinabées de bovins contre 2% antérieurement.

régionaux est encore largement méconnues et le suivi des marchés, des échanges et des importations sur ce plan est nécessaire à l'échelle régionale.

Le problème du financement de cette transformation des secteurs marchands à cette nouvelle demande, y compris des infrastructures essentielles, et celui de leur ouverture à de nouveaux opérateurs doivent être considérés à l'échelle régionale, puisque le ravitaillement des villes côtières est assuré à ce niveau.

L'adaptation des productions rurales aux changements de la demande urbaine est certainement le plus grand défi que doit relever l'élevage et il est largement régional.

ANNEXES

Cartes

Estimation de la densité de bovin (Tête/Km²) en Afrique de l'Ouest

(source : FAO)

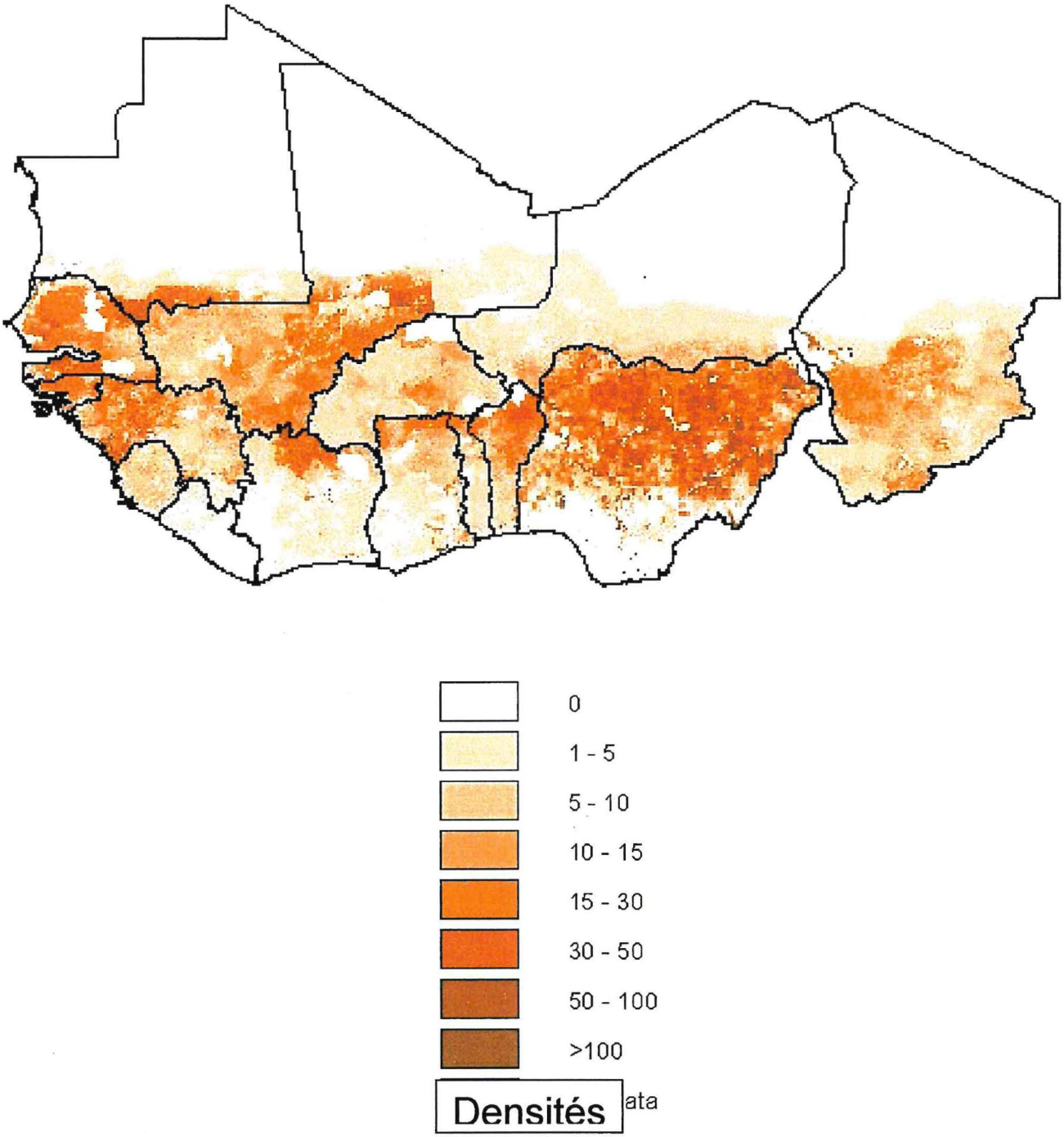

Estimation de la densité d'ovins (têtes/Km²) en Afrique de l'Ouest

(Source : FAO)

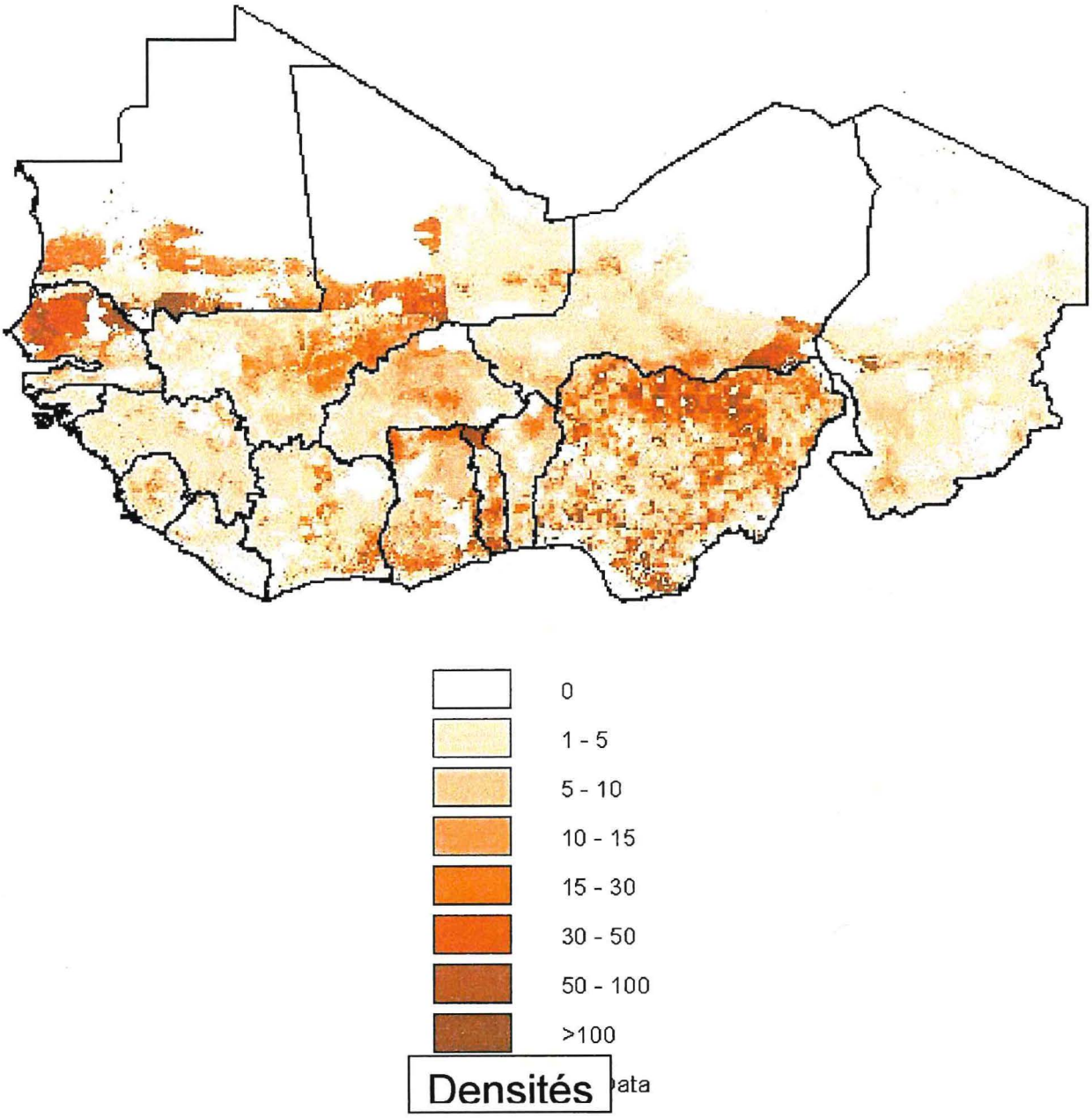

Estimation de la densité de caprins (têtes/Km²) en Afrique de l'Ouest

(Source : FAO)

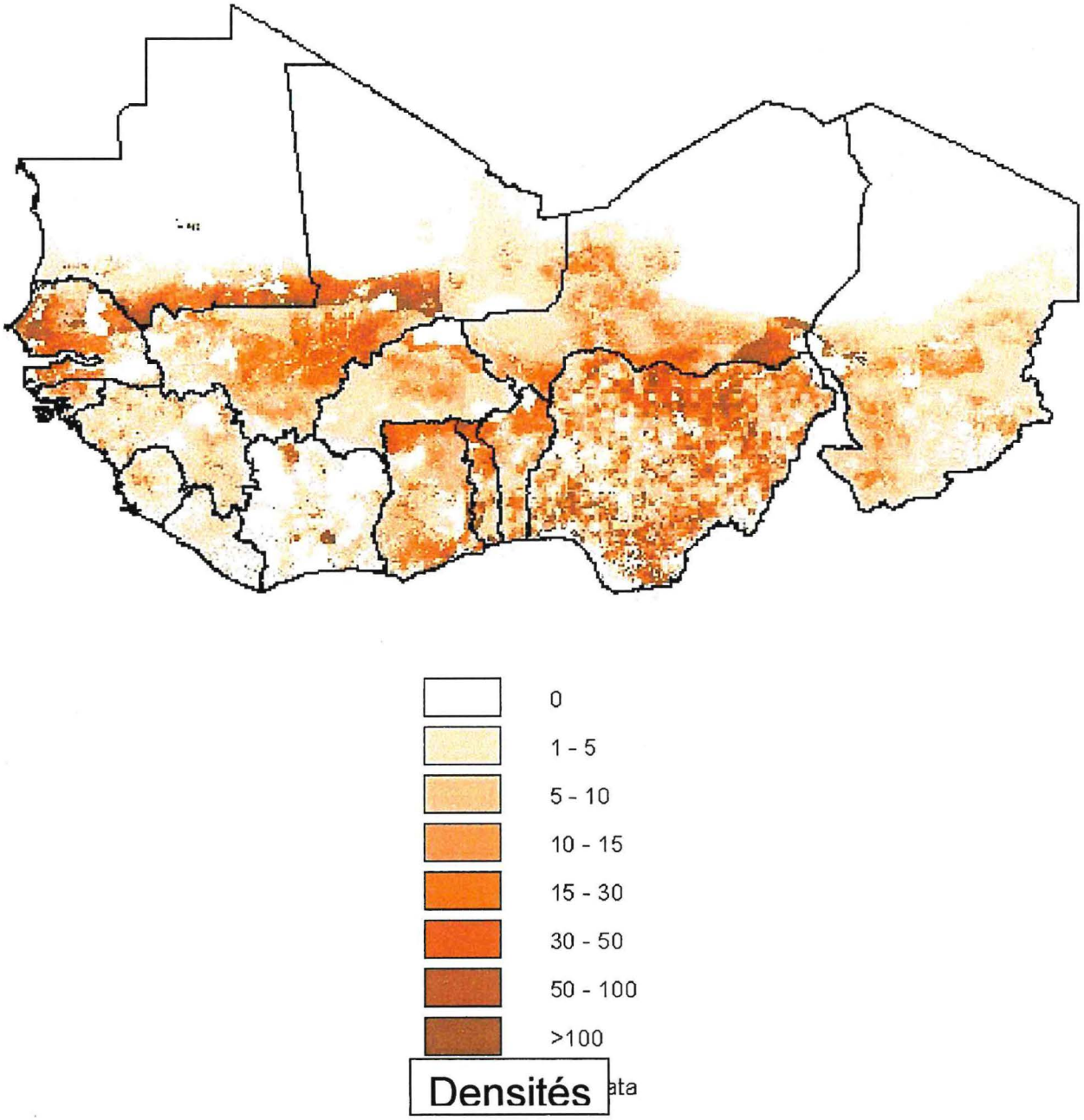

Estimation de la production de viandes de ruminants (Kg/Km²) en Afrique de l'Ouest

(Source : FAO)

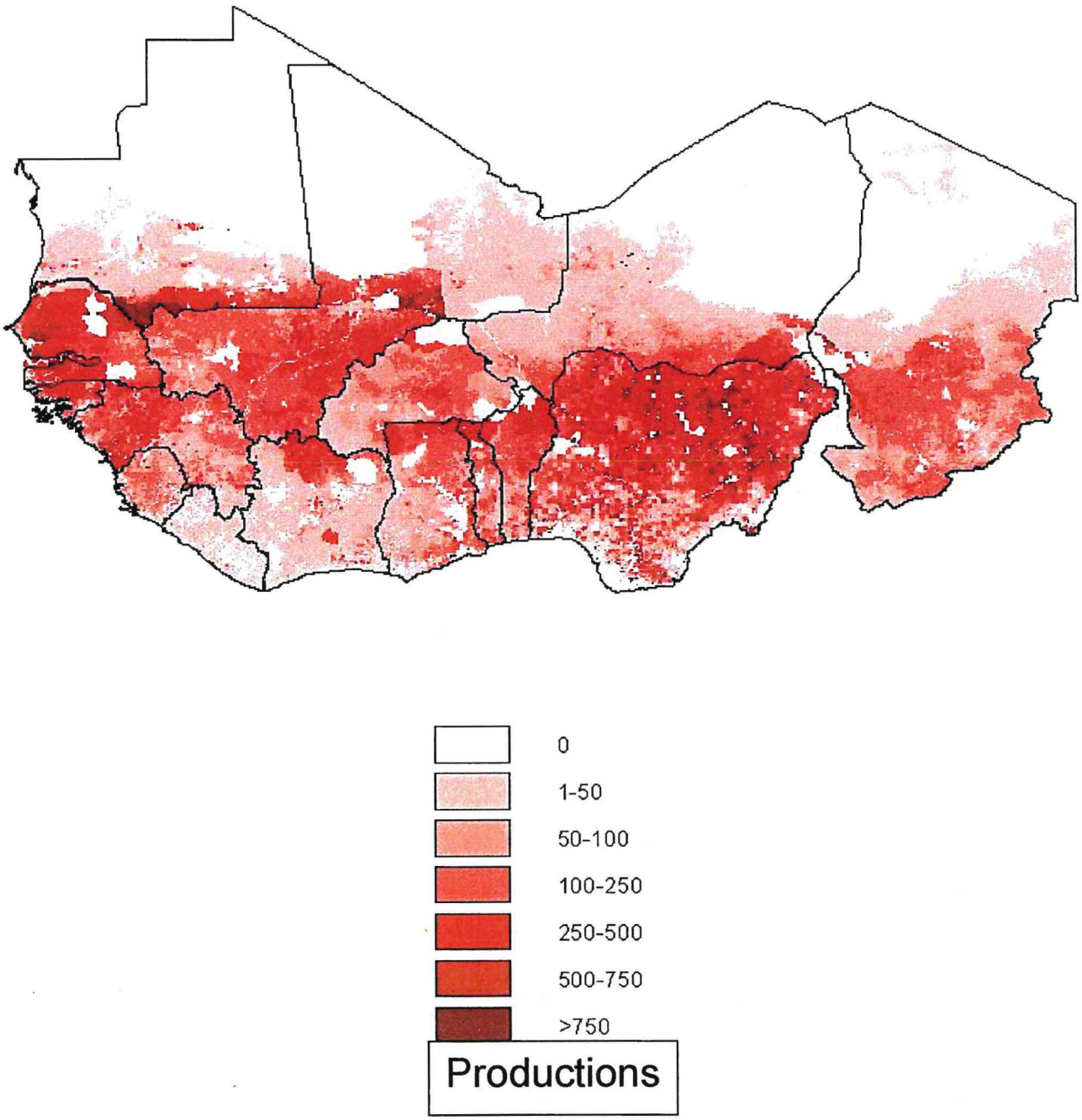

Estimation de la production laitière (Kg/Km²) en Afrique de l'Ouest

(Source : FAO)

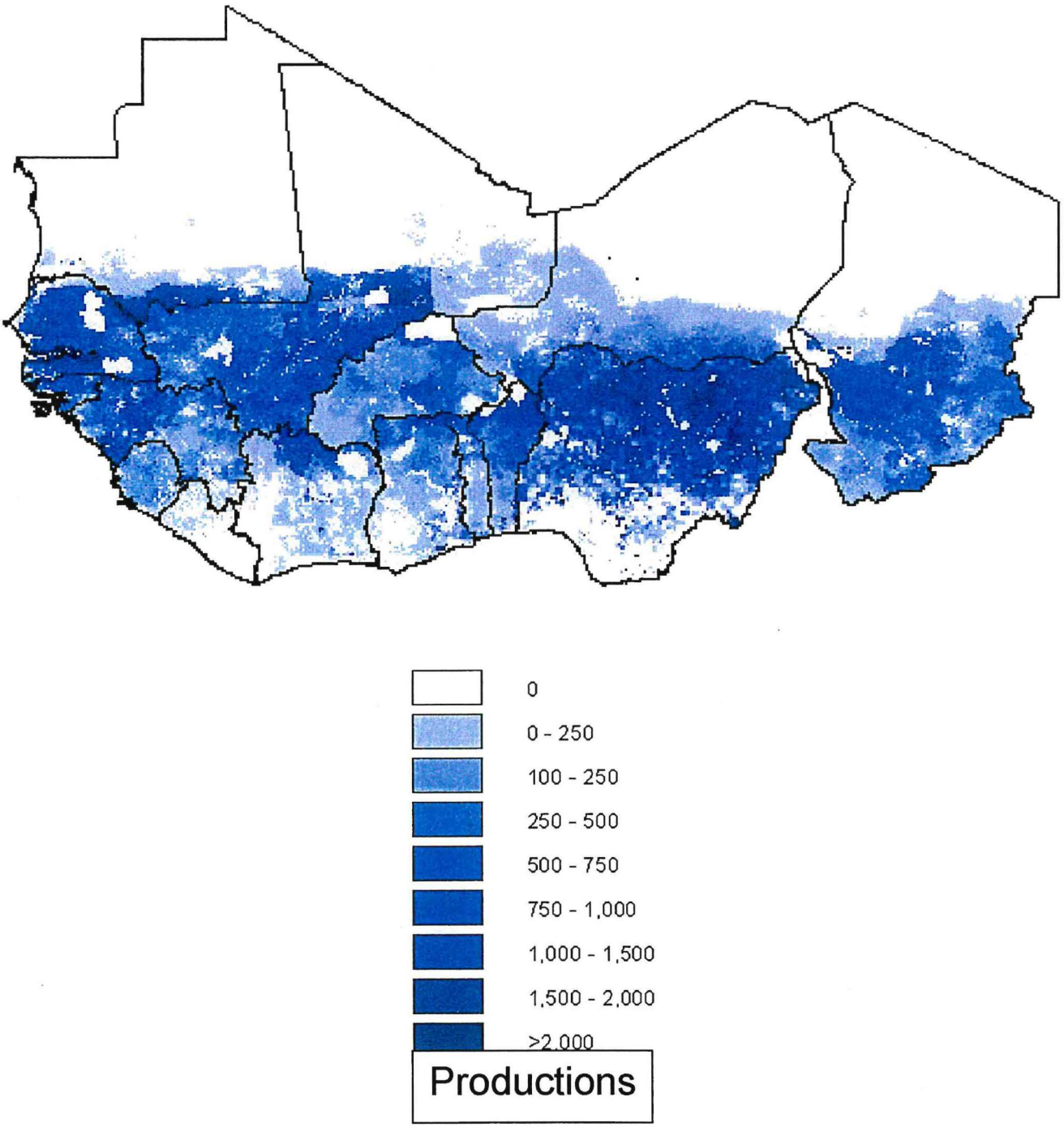

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

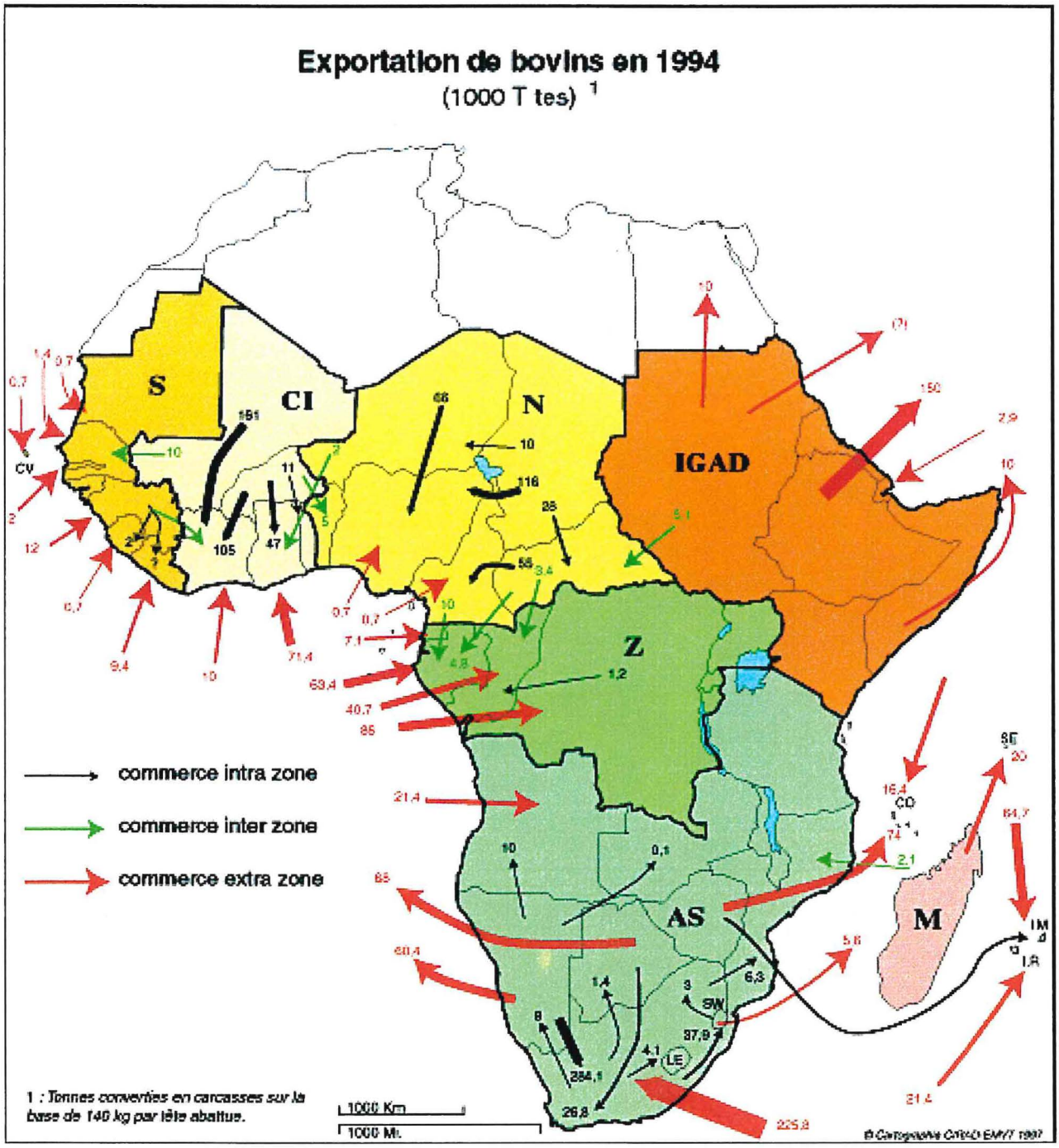

(source : CIRAD, 1998, op cit)

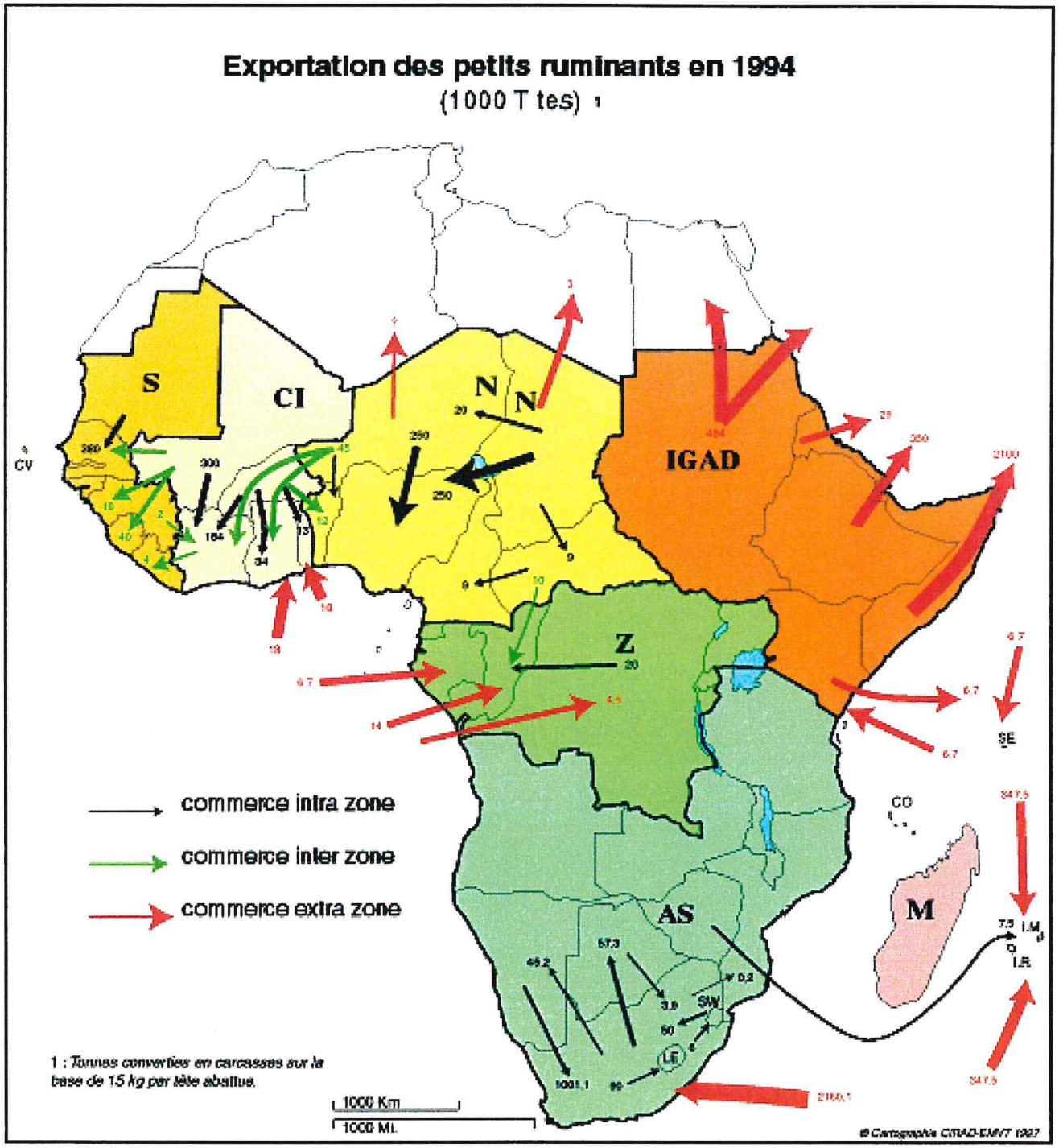

(source : CIRAD, 1998, op cit)

Annexe statistique

West Africa - Rural/urban population (1000) 1980-2015

Country	1980		1990		2000		2015	
	rural	urban	rural	urban	rural	urban	rural	urban
Burkina Faso	6,356	588	7,786	1,221	9,630	1,905	14,240	4,268
Mali	5,575	1,262	6,687	2,091	7,924	3,427	10,463	7,194
Mauritania	1,121	430	1,115	877	1,126	1,539	1,076	3,030
Niger	4,909	708	6,466	1,241	8,604	2,228	13,094	5,387
Benin	2,513	946	3,050	1,605	3,621	2,651	4,445	5,004
Cape Verde	221	68	191	151	161	266	150	417
Côte dIvoire	5,513	2,934	7,568	5,014	9,029	6,984	10,575	10,954
Gambia	515	126	697	231	903	399	1,061	721
Ghana	7,550	3,419	10,060	5,078	12,342	6,963	15,196	11,182
Guinea	3,793	896	4,701	1,439	5,912	2,242	7,293	4,007
GuineaBissau	631	132	721	225	821	378	984	743
Liberia	1,220	656	1,243	900	1,605	1,308	2,558	2,993
Nigeria	47,041	17,284	55,833	30,120	63,687	50,175	73,623	91,691
Senegal	3,559	1,979	4,394	2,933	4,952	4,469	5,757	7,759
Sierra Leone	2,457	778	2,843	1,218	2,791	1,614	3,792	3,322
Togo	1,942	577	2,469	984	3,017	1,510	3,771	2,805
West Africa Total	94,916	32,783	115,824	55,328	136,125	88,058	168,078	161,477

Source: FAOSTAT 2003

West Africa - Agriculture, value added (% of GDP)

Country	1980	1990	2000
Burkina Faso	33.2	32.3	34.5
Mali	48.3	45.5	45.8
Mauritania	30.4	29.6	22.4
Niger	43.1	35.3	38.8
Benin	35.4	36.1	38.0
Cape Verde	..	14.4	11.8
Cote d'Ivoire	25.9	32.5	29.2
Gambia, The	30.8	29.0	37.9
Ghana	57.9	44.8	35.3
Guinea	..	23.8	24.0
Guinea-Bissau	44.3	60.8	58.8
Liberia	35.9	..	..
Nigeria	20.6	32.7	29.5
Senegal	18.9	19.9	18.2
Sierra Leone	32.6	47.0	47.3
Togo	27.5	33.8	37.7
West Africa Average	28.2	33.2	30.2

Source: WDI, World Bank 2002

West Africa - Contribution of Livestock to Agricultural GDP 1980-2000

Country	1980	1990	2000
Burkina Faso	33.7	34.1	34.7
Mali	59.2	45.7	48.8
Mauritania	91.2	89.9	85.1
Niger	42.5	37.9	37.4
Benin	23.6	14.9	8.9
Cape Verde	30.7	50.7	61.2
Côte d'Ivoire	8.2	7.8	7.3
Gambia	24.2	21.3	13.8
Ghana	15.0	15.8	9.4
Guinea	14.9	14.9	17.3
Guinea-Bissau	30.1	25.2	23.2
Liberia	11.1	17.3	14.4
Nigeria	23.6	15.7	13.8
Senegal	30.9	29.7	30.9
Sierra Leone	13.3	12.9	20.3
Togo	11.6	15.3	13.0
West Africa Average	25.2	19.7	17.2

Source: FAOSTAT 2003

West Africa - Agricultural Population (1000) 1980-2010

Country	1980	1990	2000	2010
Burkina Faso	6,403	8,325	10,643	14,514
Mali	6,087	7,530	9,191	11,391
Mauritania	1,109	1,100	1,408	1,796
Niger	5,127	6,921	9,505	13,282
Benin	2,328	2,957	3,386	3,656
Cape Verde	106	104	98	88
Côte dIvoire	5,470	7,520	7,873	7,508
Gambia	541	760	1,029	1,231
Ghana	6,672	8,875	10,848	12,867
Guinea	4,262	5,352	6,838	7,973
GuineaBissau	668	808	993	1,224
Liberia	1,433	1,551	1,968	2,901
Nigeria	34,680	36,957	37,921	36,542
Senegal	4,471	5,621	6,945	8,467
Sierra Leone	2,257	2,739	2,738	3,567
Togo	1,732	2,264	2,703	3,119
West Africa Total	83,346	99,384	114,087	130,126

West Africa - Trends in total beef production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	29.2	46.1	66.6	121.8
Mali	88.6	97.7	112.6	172.9
Mauritania	29.2	27.0	16.3	28.5
Niger	52.0	34.8	42.4	88.6
Benin	10.5	13.8	19.1	33.5
Côte d'Ivoire	11.0	18.8	24.0	44.3
Gambia	3.3	3.1	3.4	4.6
Ghana	13.9	19.9	17.3	19.3
Guinea	16.3	12.1	22.3	29.0
Guinea Bissau	2.2	3.3	4.5	n/a
Liberia	0.6	0.7	0.8	1.3
Nigeria	245.5	166.6	261.0	561.0
Senegal	32.3	41.5	47.5	77.0
Sierra Leone	3.1	3.0	4.5	9.2
Togo	3.7	4.1	4.8	13.2
West Africa Total	541.4	492.5	647.1	1204.2

West Africa - Trends in total mutton & goat meat production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	14.2	29.3	38.1	63.1
Mali	51.7	49.6	67.2	109.3
Mauritania	27.3	26.7	33.3	44.0
Niger	42.0	35.8	41.5	73.2
Benin	5.6	5.5	6.1	9.2
Côte d'Ivoire	5.7	6.1	8.7	12.1
Gambia	1.0	1.0	0.7	2.7
Ghana	9.9	11.2	15.3	18.0
Guinea	2.9	3.3	5.8	9.2
Guinea Bissau	0.9	1.2	1.6	n/a
Liberia	1.1	1.3	1.3	2.8
Nigeria	83.6	159.9	216.6	403.3
Senegal	8.3	18.3	27.7	42.5
Sierra Leone	0.9	0.9	1.2	2.1
Togo	2.6	6.6	5.3	6.7
West Africa Total	257.7	356.7	470.4	798.2

West Africa - Trends in total pig meat production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	2.3	6.0	8.4	19.1
Mali	1.5	1.9	2.1	4.6
Mauritania	0	0	0	0
Niger	1.1	1.3	1.4	1.8
Benin	4.5	5.4	5.9	9.7
Côte d'Ivoire	12.6	14.4	12.5	25.7
Gambia	0.3	0.4	0.4	0.5
Ghana	8.5	12.6	10.6	15.2
Guinea	1.4	0.7	2.4	4.0
Guinea Bissau	7.8	8.9	10.7	n/a
Liberia	3.3	4.1	4.1	8.7
Nigeria	38.2	109.3	151.5	105
Senegal	4.0	4.6	6.1	10.8
Sierra Leone	1.6	2.2	2.3	3.6
Togo	3.2	5.8	4.6	23.3
West Africa Total	85.5	169.6	216.1	205.1

West Africa - Trends in total poultry meat production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	11.0	19.4	25.9	49.3
Mali	11.4	23.4	29.2	51.0
Mauritania	2.7	3.6	3.8	6.9
Niger	11.3	21.1	26.6	45.8
Benin	12.3	25.8	33.2	65.3
Côte d'Ivoire	27.0	42.9	58.7	90.9
Gambia	0.4	0.8	1.1	2.2
Ghana	10.2	8.9	17.5	43.0
Guinea	1.8	2.2	3.2	7.7
Guinea Bissau	0.3	0.7	1.2	n/a
Liberia	2.8	4.8	6.1	19.2
Nigeria	107.8	169.3	176.1	325.6
Senegal	12.0	29.7	63.8	134.2
Sierra Leone	5.5	8.5	9.1	15.4
Togo	2.0	7.1	9.5	21.2
West Africa Total	218.5	368.2	465.0	877.7

West Africa - Trends in total milk production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	89.4	120.6	216.9	412.1
Mali	398.3	371.3	491.0	774.0
Mauritania	228.1	265.0	317.9	484.7
Niger	241.5	242.7	301.2	537.9
Benin	17.0	20.4	27.2	43.2
Côte d'Ivoire	11.6	17.6	23.2	46.0
Gambia	5.1	6.3	7.6	13.6
Ghana	15.6	22.5	33.4	68.8
Guinea	45.1	47.6	71.8	101.6
Guinea Bissau	11.4	15.5	17.6	n/a
Liberia	0.8	0.7	0.7	1.6
Nigeria	288.7	350.0	381.1	715.0
Senegal	103.8	120.8	137.4	215.6
Sierra Leone	18.3	17.3	21.1	36.4
Togo	6.7	7.2	8.3	10.9
West Africa Total	1,481.4	1,625.5	2,056.4	3,461.4

West Africa - Trends in total egg production (1000 Mt)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	7.4	15.3	17.3	39.9
Mali	6.7	11.9	11.9	24.0
Mauritania	2.7	4.2	4.9	8.3
Niger	6.9	8.5	10.0	17.1
Benin	7.9	16.8	21.1	31.0
Côte d'Ivoire	10.3	12.7	17.5	29.2
Gambia	0.4	0.7	0.7	1.2
Ghana	12.2	10.3	20.1	45.2
Guinea	6.4	8.0	11.7	16.0
Guinea Bissau	0.3	0.6	1.0	n/a
Liberia	2.5	4.1	4.0	11.4
Nigeria	198.3	313.0	431.3	695.0
Senegal	6.4	14.8	33.0	82.5
Sierra Leone	4.7	6.8	7.3	13.2
Togo	1.7	5.6	6.3	11.9
West Africa Total	274.8	433.3	598.1	1,025.9

West Africa - Trends in beef production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	4.2	5.1	5.9	6.6
Mali	12.9	11.1	10.2	9.8
Mauritania	18.8	13.5	6.3	6.9
Niger	9.3	4.5	4.1	4.8
Benin	3.0	3.0	3.1	3.6
Côte d'Ivoire	1.3	1.5	1.5	2.1
Gambia	5.1	3.4	2.7	2.6
Ghana	1.3	1.3	0.9	0.7
Guinea	3.5	2.0	2.8	2.6
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	0.3	0.3	0.3	0.2
Nigeria	3.8	1.9	2.4	3.4
Senegal	5.8	5.7	5.2	5.7
Sierra Leone	1.0	0.7	1.0	1.3
Togo	1.5	1.2	1.1	2.0
West Africa Average	4.6	3.2	3.3	4.0

West Africa - Trends in mutton & goat meat production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	2.1	3.3	3.4	3.4
Mali	7.6	5.7	6.1	6.2
Mauritania	17.6	13.4	12.9	10.7
Niger	7.5	4.6	4.0	4.0
Benin	1.6	1.2	1.0	1.0
Côte d'Ivoire	0.7	0.5	0.6	0.6
Gambia	1.5	1.1	0.6	1.5
Ghana	0.9	0.7	0.8	0.7
Guinea	0.6	0.5	0.7	0.8
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	0.6	0.6	0.5	0.5
Nigeria	1.3	1.9	2.0	2.4
Senegal	1.5	2.5	3.0	3.1
Sierra Leone	0.3	0.2	0.3	0.3
Togo	1.0	1.9	1.2	1.0
West Africa Average	2.1	2.1	2.2	2.5

West Africa - Trends in pig meat production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	0.3	0.7	0.7	1.0
Mali	0.2	0.2	0.2	0.3
Mauritania	0	0	0	0
Niger	0.2	0.2	0.1	0.1
Benin	1.3	1.1	1.0	1.0
Côte d'Ivoire	1.5	1.1	0.8	1.2
Gambia	0.5	0.4	0.3	0.3
Ghana	0.8	0.8	0.6	0.6
Guinea	0.3	0.1	0.3	0.4
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	1.8	1.9	1.5	1.6
Nigeria	0.6	1.3	1.4	0.6
Senegal	0.7	0.6	0.7	0.8
Sierra Leone	0.5	0.5	0.5	0.5
Togo	1.3	1.7	1.0	3.5
West Africa Average	0.6	1.0	0.9	0.7

West Africa - Trends in poultry meat production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	1.6	2.2	2.3	2.7
Mali	1.7	2.7	2.6	2.9
Mauritania	1.8	1.8	1.5	1.7
Niger	2.0	2.7	2.5	2.5
Benin	3.5	5.5	5.4	6.9
Côte d'Ivoire	3.2	3.4	3.7	4.2
Gambia	0.6	0.9	0.9	1.2
Ghana	0.9	0.6	0.9	1.6
Guinea	0.4	0.4	0.4	0.7
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	1.5	2.2	2.2	3.5
Nigeria	1.7	2.0	1.6	2.0
Senegal	2.2	4.1	7.0	9.9
Sierra Leone	1.7	2.1	2.1	2.2
Togo	0.8	2.1	2.2	3.2
West Africa Average	1.7	2.1	2.1	2.6

CIRAD-Dist
UNITÉ BIBLIOTHÈQUE
Baillarguet

West Africa - Trends in milk production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	12.9	13.4	19.3	22.3
Mali	58.2	42.3	44.5	43.8
Mauritania	147.0	132.9	123.1	118.1
Niger	43.0	31.5	28.8	29.1
Benin	4.9	4.4	4.5	4.6
Côte d'Ivoire	1.4	1.4	1.5	2.1
Gambia	8.0	6.8	6.0	7.6
Ghana	1.4	1.5	1.8	2.6
Guinea	9.6	7.7	9.0	9.0
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	0.4	0.4	0.3	0.3
Nigeria	4.5	4.1	3.4	4.3
Senegal	18.7	16.5	15.0	16.0
Sierra Leone	5.7	4.3	4.9	5.1
Togo	2.7	2.1	1.9	1.7
West Africa Average	12.4	10.1	10.0	11.3

West Africa - Trends in egg production per caput (kg/person/year)

Country	1980	1990	2000	2015
Burkina Faso	1.1	1.7	1.5	2.2
Mali	1.0	1.4	1.1	1.4
Mauritania	1.8	2.1	1.9	2.0
Niger	1.2	1.1	1.0	0.9
Benin	2.3	3.6	3.5	3.3
Côte d'Ivoire	1.2	1.0	1.1	1.4
Gambia	0.6	0.8	0.5	0.6
Ghana	1.1	0.7	1.1	1.7
Guinea	1.4	1.3	1.5	1.4
Guinea Bissau	..	..	..	..
Liberia	1.3	1.9	1.5	2.0
Nigeria	3.1	3.6	3.9	4.2
Senegal	1.1	2.0	3.6	6.1
Sierra Leone	1.4	1.7	1.7	1.9
Togo	0.7	1.6	1.4	1.8
West Africa Average	2.1	2.5	2.7	3.0

Abréviations et acronymes

UEMOA :	Union Economique et Monétaire de l'Afrique de l'Ouest
CEDEAO :	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Afrique de l'Ouest
EISMV :	Ecole Inter-Etats des Sciences et Médecine Vétérinaires de Dakar
IBAR :	Interafrican Bureau on Animal Ressources
PACE:	Programme pan Africain de Contrôle des Epizooties
PARC :	Pan African Rinderpest Campaign
PIR :	Programme Indicatif Régional
PNB :	Produit National Brut
PAU :	Politique Agricole Unifiée